

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

Procès-verbal de la 47^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 1^{er} mars 2017, de 18 h 30 à 21 h 47, à l'école Sainte-Anne, 715 rue Priestman, Fredericton

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque (à distance)
Monsieur Michel Collette
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Monsieur Paul Demers, président
Madame Renée Gaudet (à distance)
Monsieur Roger Martin
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Marie-Josée Lagacé, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Monsieur Steve Lapierre, directeur des affaires publiques et relations avec la clientèle
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Madame Annick Thomas, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Marc LeBlanc, vice-président
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

Présentation : Projet humanitaire à l'école Sainte-Anne

Des élèves de 8^e année de l'école Sainte-Anne sont venues présenter aux membres du Conseil leur comité d'aide humanitaire. Ce comité fait une réelle différence auprès des communautés dans le besoin. Parmi les activités originales qu'il organise à chaque année, on compte une collecte de blocs de fromage, une journée du silence, une collecte de denrées et de cadeaux pour les plus démunis pendant les fêtes, etc.

Le président a remercié chaleureusement les élèves Madeline Savoie, Renée-Claude Vautour et Madeleine McLeod pour leur présentation. Le Conseil a applaudi les élèves pour leur engagement auprès des gens dans le besoin, tout en précisant que l'école permet aussi de faire l'apprentissage de valeurs de partage et de compassion.

À ce moment-ci, le président fait la lecture d'une lettre annonçant que l'école Sainte-Anne deviendra une école offrant le programme du Baccalauréat International et sera autorisée à dispenser ce prestigieux programme. Tous les membres du CED se lèvent et applaudissent la direction, le personnel et les parents engagés dans cette démarche et les félicitent pour cette réalisation.

Présentation matière pédagogique : Plan d'éducation de 10 ans – « Donnons à nos enfants une longueur d'avance »

Mesdames Nathalie Kerry et Marie-Josée Lagacé, directrices au sein de l'équipe de gestion du district scolaire, ont présenté aux membres du Conseil les priorités du plan d'éducation de 10 ans, tout en dressant l'alignement de ce plan avec les actions concertées au niveau du district et des écoles. C'est dans cette quête d'amélioration continue au sein du système, axée sur la collaboration et la transparence, que nous pourrions poursuivre de célébrer nos succès. Le plan de 10 ans met un accent particulier sur la petite enfance, la littératie et le domaine de vie-carrière.

Le président remercie mesdames Kerry et Lagacé pour leur présentation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 17 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il invite les membres à prendre connaissance de la réflexion du mois.

À ce moment-ci, le président informe les membres du Conseil de sa participation au tournoi de débats de la FJFNB, qui a eu lieu la fin de semaine dernière. Lors de la joute finale, les participants ont débattu de la question: «Les écoles francophones du Nouveau-Brunswick sont-elles un exemple de diversité culturelle et identitaire?». Deux écoles de notre district scolaire se sont particulièrement illustrées à l'occasion de ce tournoi. L'école Mgr-Marcel-François-Richard de Saint-Louis-de-Kent et l'école secondaire L'Odyssée de Moncton ont respectivement terminé en 2^e et en 3^e place. Les participants au 8^e Tournoi provincial de débats ont choisi de remettre le prix de la convivialité à l'École Mgr-Marcel-François-Richard. Le président a reçu un T-Shirt autographié par les finalistes.

M. Willy félicite le groupe *Les 3 agités* de l'école Sainte-Anne qui s'est qualifié dans la catégorie « groupe » pour la finale d'Accros de la chanson le 13 mai prochain.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président avise l'assemblée que Gilles Cormier et Marc LeBlanc ont motivé leur absence. Madame France Bourque et Renée Gaudet participeront à la réunion à distance.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion. Le point suivant a été ajouté :

- 10.1 Nouvelle école de Moncton

2017-03-01 – CED – DSF-S – 436

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Eric Demers)

Unanimité

Présentation : Projet humanitaire à l'école Sainte-Anne

Présentation : Matière pédagogique – Plan d'éducation de 10 ans – « Donnons à nos enfants une longueur d'avance »

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (1^{er} février)
5. Questions découlant du procès-verbal (1^{er} février)
6. Politiques
 - 6.1 Méthode de gouverne
 - a) Comité de la gouvernance et des politiques
 - b) Comité de planification des installations scolaires
 - 6.2 Limites de la direction générale
 - a) Rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil
 - b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire
 - c) Révision de la Politique 3.6
 - d) Révision de la Politique 3.11
7. Participation publique
- Pause
8. Points d'information de la présidence et des conseillers
 - 8.1 FJFNB - Colloque
 - 8.2 Sommet sur l'éducation de la FNCSF (4-6 mai 2017)
 - 8.3 Rapport téléconférence des présidents des CED
 - a) Protocole d'entente CED et FCENB
 - b) Retour sur la planification des terrains de jeux
 - c) Formation sur la gouvernance par Léon Richard
 - 8.4 Points du CED pour le prochain Forum sur l'éducation – Bathurst (dates à déterminer)
 - 8.5 Séance de consultation sur la littératie à Bathurst (17 février 2017) – ministre Rogers
 - 8.6 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
 - a) Congrès de la FCENB 26, 27 et 28 mai 2017 à Edmundston

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

9. Points d'information de la direction générale
 - 9.1 Rapport financier – DSF-S
 - 9.2 Rapport financier – CED
 - 9.3 Réseau de la petite enfance
 - 9.4 Délégation de l'Académie de Rouen
10. Affaires nouvelles
 - 10.1 Nouvelle école de Moncton (*ajout*)
11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Le conseiller Martin indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la nomination d'un membre du CED pour le prix de reconnaissance accordé par la FCENB car il fait partie du comité de sélection.

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 46^e réunion du CED (1^{er} février 2017)

2017-03-01 – CED – DSF-S – 437

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 46^e réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (France Bourque, Michel Collette)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (1^{er} février 2017)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 46^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) *Recrutement de personnel en milieu minoritaire* : Une publicité radiophonique a été diffusée sur les stations ci-dessous du 13 au 19 février 2017. [Écouter l'enregistrement audio de cette publicité.](#)

Nouveau-Brunswick :

CJSE-FM (Sud-Est)
CHQC-FM (Saint-Jean)
CJPN-FM (Fredericton)
CKMA-FM (Miramichi)
CFAI-FM (Edmundston/Grand-Sault)
CKRO-FM (Péninsule acadienne)
CKLE-FM (Bathurst)

Québec :

CFVD-FM (Témiscouata)
CFIM-FM (Îles-de-la-Madeleine)
Rouge FM (Matapédia)

Nouvelle-Écosse :

CIFA-FM (Baie Sainte-Marie)
CKRH-FM (Halifax)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

Une annonce pour des postes en enseignement dans les régions éloignées a été placée sur le site Apply To Education, un site spécifiquement pour les professions liées à l'éducation ainsi que sur le site Career Beacon. De plus, une annonce avec divers postes de soutien et des postes en enseignement ont paru ou paraîtront bientôt dans les journaux suivants : Acadie-Nouvelle, Times & Transcript, Telegraph Journal et le St-Jeannois (13 mars, 3 avril et 1^{er} mai). Cette annonce a aussi été placée sur la page Facebook du District scolaire francophone Sud.

Les entrevues des postes d'enseignement pour les régions francophones minoritaires débuteront la semaine du 13 mars 2017.

Le District a participé à la journée carrière de l'Université de Moncton le 8 février dernier. Le District organisera aussi une rencontre avec les finissants de l'Université de Moncton d'ici la fin mars (la date sera fixée dans les prochains jours). Pendant cette rencontre, nous ferons valoir toutes les écoles du DSF-S ainsi que les prévisions de postes pour la prochaine année scolaire.

Tous les candidats seront passés en entrevue, ce qui va générer une liste d'admissibilité aux différents postes selon les résultats d'entrevues. Les candidatures non retenues feront ensuite partie de cette liste d'admissibilité pour les prochains postes qui deviendront vacants durant l'année scolaire.

- b) Présentation GACEF : Une synthèse des projets de partenariats école-communauté du GACEF répertoriés dans les différents territoires des districts francophones a été partagée aux membres (document ci-joint).
- c) 8.4 Rapport – Domaine de la petite enfance : Un mémo et un rapport ont été envoyés aux participants du Forum sur le rapport de la Commission d'étude sur les services de garde (mémo et rapport ci-joints).
- d) 8.8 Sommet sur l'éducation 2017 : Un courriel a été envoyé au Conseil le 2 février incluant le document préparatoire et l'appel de proposition (document préparatoire ci-joint).
- e) Comité de l'AGA du CED : un appel de proposition a été envoyé aux écoles le 23 janvier 2017 afin d'obtenir les candidatures des communautés d'écoles qui souhaiteraient devenir hôte de la Célébration 2017 du DSF-S. La date limite fixée pour recevoir les candidatures était le 28 février à 16 h. Un rappel a été envoyé le 20 février. Le comité se réunira sous peu pour étudier les propositions reçues.
- f) Correspondance :
Lettre du ministre : Budget 2017-2018.

6. Politiques

6.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la gouvernance et des politiques

Le Comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 20 février. Le président a fait un compte-rendu de cette rencontre. La politique 1.8 a été révisée suite à la demande du Conseil.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

À noter que la section 1.8.9 a été révisée selon l'article 36.7 (4) de la Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick.

Le comité a décidé d'enlever la section 1.8.11.2 f) car ce point vient en contradiction avec la section 1.8.11.2 a). Si quelqu'un veut aller à la question immédiatement, on se référera au Code Morin.

À la section 1.8.11.2 h) le changement proposé se lit comme suit : *le Conseil clôt ses séances à 21 h 30 à moins que les membres présents et habilités à voter ne décident par vote unanime d'en proroger la levée en fixant un temps pour compléter l'étude d'une question spécifique.*

À la lumière des discussions, on apporte le changement suivant à la fin de la dernière phrase : « ...en fixant un temps pour compléter les points qui sont jugés nécessaires par le Conseil. »

Les sections seront renumérotées en conséquence : 1.8.11.2 h) deviendra 1.8.11.2 g) et ainsi de suite jusqu'à 1.8.11.2 i).

2017-03-01 – CED – DSF-S – 438

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter les changements proposés par le comité à la Politique 1.8 – sections 1.8.9, 1.8.11.2 f) et 1.8.11.2 h). (Michel Côté, Roger Martin)

Unanimité

La Politique 3.10 sur le transport scolaire doit inclure l'article 23 de la charte des droits. Nous avons déjà changé notre politique pour refléter cette réalité. Toutefois, le président du comité informe le Conseil qu'il faut posséder les arguments nécessaires pour bien comprendre la politique et surtout pour l'expliquer à la communauté. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est prêt à appuyer financièrement les trois CED francophones pour que l'avocat Michel Doucet nous accompagne dans cette démarche en donnant son interprétation de la politique. Lorsque viendra le temps de réévaluer cette politique, ceci permettrait au comité de prendre les commentaires et conseils de Me Doucet en considération. Il serait également d'une grande aide pour présenter des arguments afin de justifier la politique selon l'article 23 de la Loi.

b) Comité de planification des installations scolaires

Le Comité de planification des installations scolaires s'est réuni le 27 février. Le président a fait un compte-rendu de cette rencontre avec l'aide du directeur des services administratifs et financiers. Concernant le zonage des écoles Sainte-Thérèse et Anna-Malenfant, une consultation publique aura lieu le 30 mars. On recueillera des commentaires jusqu'à la réunion publique du 5 avril. Pour ce qui est de la nouvelle école de Dieppe (6^e-8^e), il y aura consultation des CPAÉ des écoles Anna-Malenfant, Amirault et Sainte-Thérèse en mars. Une décision sera prise en mai.

Pour faire suite à la présentation du comité de sauvegarde de l'école Saint-Paul de février 2017, le Conseil d'éducation a discuté de la proposition faite à l'issue de la présentation et adopté la résolution suivante :

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

2017-03-01 – CED – DSF-S – 439

Sur une proposition dûment appuyée :

ATTENDU QUE l'étude de viabilité et la nouvelle information présentée par le comité de sauvegarde n'apportent pas de nouveaux éléments pour ouvrir une nouvelle école à Saint-Paul;

ATTENDU QUE le CED est en attente de la décision de la cour;

il est résolu que le CED envoie une lettre au comité de sauvegarde les remerciant de leur présentation et l'informant que le statu quo est maintenu et que le CED est disposé à discuter avec la communauté de Saint-Paul d'un projet de développement communautaire à définir par la communauté de Saint-Paul-de-Kent.

(Michel Collette, Roger Martin)

Unanimité

6.2 Limite de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 3.6 – Communication et appui au Conseil. Elle indique que ce rapport sera fait par inspection directe, donc la direction générale fournit ses interprétations et c'est au Conseil de déterminer le moyen d'aller chercher les évidences. Un questionnaire élaboré par les anciens conseils a été partagé à titre d'exemple. Ce questionnaire est un des moyens suggérés mais celui-ci peut être modifié ou le Conseil peut décider d'utiliser un autre moyen.

La direction générale attire l'attention du Conseil au point 3.6.10, disant que la direction générale ne néglige pas d'informer le Conseil par un appel conférence lorsqu'il est question de couverture adverse dans les médias et d'envoyer un communiqué de presse lorsqu'il s'agit d'informer le public d'une mauvaise nouvelle.

Il est suggéré au Conseil de permettre au Comité de la gouvernance et des politiques de modifier l'énoncé pour permettre à la direction générale d'utiliser différents moyens pour communiquer avec le Conseil selon les circonstances. L'énoncé 3.6.10 sera soumis au Comité de la gouvernance et des politiques pour modification.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 440

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la Politique 3.6 est raisonnable. (Michel Côté, Willy Wilondja)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

b) Rapport de vérification de la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale a présenté un rapport en lien avec la Politique 3.11 – Gestion du district dans un milieu minoritaire.

Une discussion s'ensuit entourant la question de l'affichage 100% en français dans les écoles. À la lumière de cette discussion, il est déterminé que certaines exceptions seront tolérées dans le cas de partenaires privilégiés communautaires, municipaux ou provinciaux ainsi que lors de la publication d'articles dans des médias anglophones concernant des exploits ou des événements positifs faisant rayonner les élèves et le personnel du DSF-S.

Un conseiller demande si on peut obtenir les données des élèves qui partent pour le secteur anglophone pour un certain temps et reviennent au district francophone (parfois durant la même année scolaire). Ces éléments pourraient être partagés lors du prochain rapport.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 441

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la Politique 3.11 est raisonnable. (Réal Allain, Michel Côté)

Unanimité

c) Révision de la Politique 3.11

Le président demande au Conseil si la Politique 3.11 leur convient toujours.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 442

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la Politique 3.11 – section 3.11.3 soit révisée par le Comité de la gouvernance et des politiques. (Réal Allain, Eric Demers)

Majorité (contre : 1)

d) Révision de la Politique 3.6

Le libellé 3.6.10 de la Politique 3.6 sera révisé.

À ce moment-ci, le président du Comité de la gouvernance et des politiques demande à revenir sur le point du rapport de vérification de la politique 3.6, car il a été discuté lors de la dernière réunion du comité, d'avoir une meilleure formation pour les conseillers. Étant donné la complexité de la tâche de conseiller scolaire, il est dans le mandat de la FCENB d'offrir de la formation aux conseillers, par exemple avec l'Académie des élus. Comme la formation continue est toujours importante et nécessaire et qu'il arrive que certains conseillers débutent leur mandat après que la formation de départ ait eu lieu, il serait bon d'avoir une session de formation virtuelle pour permettre aux membres de se tenir à jour et aux nouveaux membres d'avoir une formation adéquate pour bien remplir leur mandat. On demande que ce point soit apporté à la prochaine AGA de la FCENB.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

2017-03-01 – CED – DSF-S – 443

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre à la Fédération pour demander de créer une session de formation virtuelle qui servirait aux nouveaux membres peu importe à quel moment ils entrent en fonction et d'apporter ce point à l'AGA de la FCENB. (Michel Côté, Michel Collette)

Unanimité

7. Participation publique

Il n'y a pas eu de questions du public.

8. Points d'information de la présidence et des conseillers

8.1 FJFNB - Colloque

Le président a fait un compte-rendu de sa participation à la table ronde des présidences de la FJFNB qui s'est déroulée à Caraquet du 24 au 26 février, incluant la demi-finale d'Accros de la chanson. Il fera parvenir le rapport de la rencontre lorsqu'il le recevra.

8.2 Sommet sur l'éducation (4-6 mai 2017)

Le Sommet sur l'éducation 2017 de la FNCSF aura lieu en simultané du 4 au 6 mai à Moncton, Ottawa et Edmonton.

Le projet Francobulles, offert par les services de la Petite enfance du District scolaire francophone Sud, a été soumis comme atelier de discussion lors de cet événement. Ce programme invite les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans à participer à des activités de francisation dans le cadre d'un groupe-jeu. À chaque semaine, grands et petits se rassemblent pour chanter, parler et jouer en français dans plusieurs écoles du DSF-S.

Le président invite les membres à signaler leur intérêt de participer. Le Conseil peut envoyer deux membres à Ottawa. Le conseiller Roger Martin accompagnera le président et la direction générale à Ottawa. Les autres conseillers auront l'occasion de participer à partir de Moncton.

8.3 Rapport téléconférence des présidents des CED

a) Protocole d'entente CED et FCENB

Le président a envoyé le protocole d'entente avec les changements proposés au document de 2006. Le contenu de ce document a été discuté par les trois présidents des CED francophones.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 444

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter le protocole d'entente tel qu'il a été modifié. (Michel Côté, Eric Demers).

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

b) Retour sur la planification des terrains de jeux

Le président informe le Conseil que ce point fut discuté à la rencontre des présidents des CED. Comme ce point n'a pas fait l'unanimité, le CED francophone Sud va maintenant poursuivre ses propres démarches pour faire avancer ce dossier.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 445

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le CED francophone Sud envoie une lettre au sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de demander une rencontre pour discuter de la possibilité d'inclure les normes relatives aux terrains de jeux dans les devis pédagogiques. (France Bourque, Réal Allain).

Unanimité

c) Formation sur la gouvernance par Léon Richard

Le président informe le Conseil qu'une formation sur l'approche Carver sera offerte aux présidents des CED francophones par monsieur Léon Richard les 13 et 14 mars prochain. Cette formation pourrait ensuite être offerte aux membres des CED sur demande.

Un conseiller demande si on peut inviter les membres du Comité de la gouvernance et des politiques à cette formation. Le président fera un suivi à cette demande.

8.4 Points du CED pour le prochain Forum sur l'éducation – Bathurst (dates à déterminer)

Le prochain Forum sur l'éducation se déroulera le 13 mai prochain à Campbellton. À noter que le lieu et la date ont changé pour que celui-ci se déroule au même moment où se tiendra la finale d'Accros de la chanson.

Le président a invité les membres du Conseil à lui faire part des points qu'ils voudraient voir discutés lors de ce forum.

8.5 Séance de consultation sur la littératie à Bathurst (17 février 2017) – ministre Rogers

Le président a fait un bref compte rendu de la rencontre qui s'est déroulée à Bathurst le 17 février dernier. Lors de cette séance de consultation, la ministre Cathy Rogers, responsable de la littératie, a annoncé la mise sur pied d'un comité stratégique provincial en littératie. Afin de respecter la dualité en éducation, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud réclament qu'un comité soit formé pour chacune des communautés linguistiques.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 446

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le CED envoie une lettre à la ministre Cathy Rogers afin de demander qu'un comité provincial soit mis sur pied pour chacune des communautés linguistiques et ce, dans le but de respecter la dualité en éducation. Une copie de cette lettre devra être envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (Willy Wilondja, Réal Allain)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

8.6 Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

Le président a demandé aux représentants de la FCENB s'ils avaient des informations à partager avec le Conseil.

a) Congrès de la FCENB 26, 27 et 28 mai 2017 à Edmundston

Le conseiller Allain a partagé les dates du congrès de la FCENB qui se tiendra au Four Points Sheraton à Edmundston les 26, 27 et 28 mai 2017. Un ordre du jour préliminaire a été reçu et les conseillers sont invités à réserver ces dates. Pour l'occasion, la Fédération demande de recevoir des nominations de conseillers pour un prix de reconnaissance. À cet effet, nous avons besoin d'établir une liste de tous les conseillers des CED des districts 1 et 11 depuis 2001 incluant si possible les représentants de la FCENB au fil des années. L'adjointe à la direction générale tentera de récolter cette information et fera parvenir une liste au représentant de la FCENB.

Les représentants de la FCENB se rendront à l'assemblée législative le 17 mars prochain. Une rencontre est prévue avec monsieur Blaine Higgs et 4 autres députés conservateurs. De plus, ce même groupe rencontrera deux représentants du NPD dont le chef par intérim monsieur Rosaire L'Italien. Il est peut-être possible d'avoir une rencontre avec des représentants du parti libéral également.

En ce qui a trait aux modifications à la Loi sur l'éducation, le comité bipartite a rencontré le sous-ministre adjoint ainsi que Rachel Dion. Lors de cette rencontre, les représentants du MEDPE ont fait connaître les points qu'ils sont disposés à accepter du document avec appui d'une proposition de la Fédération. La Fédération enverra ce document révisé aux trois CED francophones pour recueillir les commentaires avant d'aller rencontrer les élus. Ainsi, il serait souhaitable de pouvoir les sensibiliser sur ce dossier et éventuellement obtenir une promesse à l'inclure dans leur plateforme électorale. La Fédération a également demandé l'appui des collègues anglophones dans ce dossier.

À ce moment-ci, le président indique qu'il est 21 h 30 et demande aux membres s'ils désirent poursuivre. Suite à la proposition adoptée plus tôt, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2017-03-01 – CED – DSF-S – 447

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'ajouter 15 minutes à la réunion pour traiter les points 9 (rapports financiers) et 10 (nouvelle école de Moncton). (Michel Côté, Eric Demers)

Unanimité

Le conseiller Allain demande aux membres du Conseil d'envoyer les nominations de candidats au président par courriel pour le prix de reconnaissance qui sera remis à l'AGA de la FCENB. Il faudra soumettre le nom de la personne retenue lors de la réunion du 5 avril. Comme il n'y a pas de vote ce soir, le conseiller Martin n'est pas en conflit d'intérêt et n'a donc pas à sortir de la salle à ce moment.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

9. Points d'information de la direction générale

9.1 Rapport financier – DSF-S

Le rapport financier en date du 31 janvier 2017 a été remis aux membres.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 448

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier en date du 31 janvier 2017, tel qu'il a été présenté. (Réal Allain, Michel Collette)

Unanimité

9.2 Rapport financier – CED

Le rapport financier détaillé en date du 20 février a été remis aux membres.

2017-03-01 – CED – DSF-S – 449

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier en date du 20 février 2017, tel qu'il a été présenté. (Réal Allain, Willy Wilondja)

Unanimité

9.3 Réseau de la petite enfance

Point reporté à la prochaine réunion.

9.4 Délégation de l'Académie de Rouen

Une ébauche d'horaire de la visite fut partagée avec le Conseil. Le protocole d'entente sera envoyé sous peu par courriel aux conseillers pour leurs commentaires.

10. Affaires nouvelles

10.1 Nouvelle école de Moncton

Le conseiller Allain indique que France Bourque et lui-même ont été invités à assister à la réunion du CPAÉ de l'école Le Mascaret lundi dernier. Lors de cette réunion, plusieurs parents ont émis des inquiétudes face à l'avenir de l'école Le Mascaret. Des questions ont été soulevées en lien avec les problèmes d'intégration, par rapport aux écoles nourricières étant donné le changement de niveaux prévus (M-8^e vs M-5^e).

Le président indique qu'un courriel a été envoyé par le CPAÉ suite à cette rencontre. La direction générale précise quelques détails et le Directeur des services administratifs et financier indique avoir parlé avec la présidente du CPAÉ. Il fut proposé que la directrice générale et le directeur des services administratifs et financiers rencontrent la direction de l'école Le Mascaret pour écouter leurs préoccupations.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

47^e assemblée ordinaire

Le mercredi 1^{er} mars 2017

Une rencontre avec les CPAÉ des écoles concernées, les représentants du district et les conseillers du CED de ces sous-districts pourrait aussi avoir lieu si le besoin se fait sentir. Cependant, il est difficile de prévoir des choses avant que l'annonce de la nouvelle école ait lieu.

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 5 avril à l'école Mont-Carmel, 1545 route 525, Sainte-Marie-de-Kent.

12. Levée de la séance

21 h 47

Paul Demers
Président

Monique Boudreau
Secrétaire